



Référentiel de compétences de

Moniteur – monitrice de séjours de vacances

Version 20241005 | SP



Table des matières

Table des matières.....	2
Préambule	2
Glossaire	2
Profil de compétences.....	3
Domaine de compétences A – Agir conformément à son rôle professionnel.....	4
Domaine de compétences C – Assurer la sécurité des participant-e-s.....	8
Domaine de compétences D – Organiser, planifier, analyser, restituer un séjour	10
Domaine de compétences E – Établir, maintenir et mettre un terme à la relation	13
Domaine de compétences F – Concevoir, préparer, animer des activités	16

Préambule

Ce descriptif de la fonction de moniteur-trice de séjours de vacances est présenté sous la forme d'un profil de compétences. Il permet de comprendre non seulement les tâches inhérentes à cette fonction de moniteurs-trices de vacances, mais aussi les principales compétences requises.

Glossaire

Les domaines de compétences regroupent les tâches liées à la fonction de moniteur/trice en séjour de vacances.

Les compétences opérationnelles détaillent ces domaines de compétences en activités nécessaires à leur réalisation.

Les critères et indicateurs définissent les actions mobilisées. Ils représentent les éléments principaux à connaître ou à réaliser pour maîtriser chaque compétence opérationnelle. Ils expliquent "comment" le-la moniteur-trice s'y prend pour atteindre un objectif. Ces éléments incluent l'emploi de connaissances acquises, empiriques, et de compétences relationnelles, techniques/spécifiques, organisationnelles et conceptuelles. Cette liste des critères et d'indicateurs est non exhaustive et peut être complétée par d'autres points.

Le terme « organisme » désigne l'organisation qui diffuse ce document. Chaque organisme peut ajuster les compétences en fonction de ses pratiques.

Le terme « PAI » signifie « Projet d'Accueil Individualisé », adapté à chaque enfant ou jeune et mis en place par chaque organisme.



Groupes de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



Profil de compétences

Domaines de compétences		Compétences opérationnelles					
A	Agir conformément à son rôle professionnel	A1 Agir dans le cadre prescrit par l'organisme	A2 Appliquer rigoureusement le cadre juridique en vigueur	A3 Assumer son rôle professionnel et ses responsabilités	A4 Parler à un groupe	A5 Agir en fonction des imprévus	A6 Représenter l'organisme
B	Collaborer au sein d'une équipe	B1 Veiller au bien-être et à la cohésion de l'équipe	B2 Participer activement aux réunions d'équipe				
C	Assurer la sécurité des participant-e-s	C1 Prioriser et entretenir/garantir le bien-être psychique et physique des participant-e-s	C2 Consulter, se référer et respecter les informations de santé et les PAI	C3 Appliquer les notions de sécurité de base	C4 Appliquer les procédures d'urgence de l'organisme		
D	Organiser, planifier, analyser, restituer un séjour	D1 Contribuer à l'élaboration du projet pédagogique	D2 Gérer/garantir un cadre sécurisant et bienveillant	D3 Prévoir, entretenir et restituer le matériel, le véhicule et l'infrastructure	D4 Contribuer à l'organisation des courses et des repas	D5 Gérer et coordonner les aspects de la vie quotidienne	D6 Analyser le déroulement d'un séjour
E	Établir, maintenir et mettre un terme à la relation	E1 Comprendre et considérer les enjeux d'une relation saine entre moniteur-trice-s et participant-e-s	E2 Identifier et respecter les besoins et limites de chacun-e	E3 Créer une relation de confiance avec les participant-e-s	E4 Adapter son attitude éducative envers les participant-e-s	E5 Accompagner les relations entre participant-e-s	E6 Gérer les relations avec les parents ou les responsables légaux
		E7 Identifier les problématiques et agir de manière appropriée	E8 Mettre un terme à la relation				
F	Concevoir, préparer et animer des activités	F1 Planifier une activité adaptée aux besoins et objectifs du groupe	F2 S'assurer que l'activité fonctionne	F3 Préparer le lieu d'activité, le matériel	F4 Tenir compte de la dynamique de groupe	F5 Adapter son activité	F6 Encourager activement la participation
		F7 Terminer l'activité					

Domaine de compétences A – Agir conformément à son rôle professionnel

Le-la moniteur-trice est capable de remplir ses fonctions de manière appropriée et professionnelle en tout temps et en toutes circonstances. Il-elle comprend l'importance de représenter l'organisme et est conscient-e de l'impact de son attitude et de son comportement sur ses interlocuteur-trices.

Il-elle respecte le cadre juridique, les règles de l'organisme ainsi que les tâches qui lui sont assignées. Il-elle sait prendre du recul pour évaluer ses actions et est prêt-e à se remettre en question pour améliorer sa pratique.

A1 Agir dans le cadre prescrit par l'organisme

Le-la moniteur-trice respecte les différents cadres qui lui permettent d'agir professionnellement et s'engage à assurer leur application.

Critères, indicateurs, compétences

- Faire preuve de ponctualité
- Connaître le champ d'intervention de l'organisme
- Répondre aux demandes administratives de l'organisme dans des délais raisonnables
- Connaître et respecter son cahier des charges
- Assumer ses responsabilités
- Veiller au bon déroulement du séjour
- Se référer au fonctionnement de l'organisme
- Consulter le matériel de procédures
- Présenter un budget selon les documents remis
- Planifier selon les règles établies
- Communiquer les problèmes ou les besoins à l'organisme
- Participer aux formations ainsi qu'aux réunions d'équipe

A2 Respecter rigoureusement le cadre juridique en vigueur

Le-la moniteur-trice est formé-e au sujet de la responsabilité juridique et de la sécurité physique associées à son rôle et ses fonctions. Il-elle agit conformément aux lois en vigueur.

Critères, indicateurs, compétences

- Respecter les devoirs de confidentialité
- Respecter la loi sur la protection des données
- Posséder l'attestation de participation à la formation concernant le cadre juridique
- Se référer au document régissant les aspects juridiques de l'organisme et de la fonction de moniteur-trice

A3 Assumer son rôle professionnel et ses responsabilités

Par un comportement et des actions exemplaires, le-la moniteur-trice module son accompagnement entre suivi et autorité, dans le respect des normes éthiques. Il-elle maintient une conscience de son rôle professionnel et se développe continuellement.

Critères, indicateurs, compétences

- Connaître et garder à l'esprit les droits et devoirs de la fonction
- Connaître les limites et responsabilités de la fonction
- Il-elle sait quand agir de manière autonome et quand référer à l'organisme
- Accepter les remarques constructives
- Se remettre en question
- S'auto-évaluer régulièrement
- Reconnaître et respecter ses propres limites
- Il-elle participe activement à la remise en question et à l'amélioration de ses compétences
- Connaître les ressources disponibles pour développer ses compétences
- Démontrer une éthique professionnelle dans toutes les interactions

A4 Parler à un groupe

Avec un groupe, le-la moniteur-trice adopte un comportement approprié et communique clairement. Il-elle observe le degré de compréhension des participant-e-s et s'adapte en fonction des retours perçus. Il-elle capte l'attention du groupe.

Critères, indicateurs, compétences

- Transmettre des informations de manière claire et assertive
- Vérifier la bonne compréhension des informations transmises à l'aide de diverses techniques (questions, demande de reformulation, ...)
- Observer les comportements non-verbaux des participant-e-s afin de détecter des difficultés de compréhension
- Adapter son langage aux caractéristiques des participant-e-s (terminologie, ton, timbre)
- Adapter son comportement non verbal
- Utiliser des outils de communication adaptés aux besoins du groupe

A5 Agir en fonction des imprévus

Face à un imprévu, le-la moniteur-trice doit être en mesure d'identifier sa nature, d'alerter son responsable et/ou le reste de l'équipe ainsi que l'organisme. Il-elle participe à la recherche et à l'application de solutions adaptées.

Critères, indicateurs, compétences

- Identifier les causes, la situation et les conséquences probables de l'imprévu
- Participer à la recherche de solutions et à la sélection de la meilleure
- Mobiliser les ressources nécessaires (humaines et matérielles)
- Résoudre la situation problématique
- Documenter et partager ses observations
- Évaluer les résultats et ajuster les procédures



Groupes de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



A6 Représenter l'organisme

Le-la moniteur-trice adhère aux valeurs et pratiques de l'organisme et veille à garantir une image positive de l'organisme à travers des comportements adéquats.

Critères, indicateurs, compétences

- Prendre connaissance des documents cadres de l'organisme
- Promouvoir et rappeler les valeurs de l'organisme
- Agir dans l'intérêt de l'organisme
- Appliquer la charte de l'organisme
- Respecter ses principes éthiques en toutes situations (séjours, activités, conception...)

Domaine de compétences B – Collaborer au sein d'une équipe

Le-la moniteur-trice participe à la création d'une équipe soudée et à son organisation tout au long du séjour. Il-elle fait preuve de vigilance afin d'assurer une répartition équitable des responsabilités.

B1 Veiller au bien-être de l'équipe et à la cohésion de l'équipe

Le-la moniteur-trice préserve son intégrité ainsi que celle des autres membres de l'équipe. Il-elle favorise le dialogue et contribue à une ambiance de travail positive et respectueuse.

Critères, indicateurs, compétences

- Communiquer ses besoins, envies, limites, et attentes
- Prendre en considération ceux des autres membres de l'équipe
- Prioriser les besoins (ses propres besoins, ceux des participant-e-s, ceux des membres de l'équipe, ceux du groupe) de manière équilibrée
- Solliciter des retours (feed-back) de la part de ses collègues
- Donner des retours constructifs sur les pratiques de ses collègues
- Faire preuve de collégialité
- Soutenir les décisions de l'équipe (aussi en cas de désaccord)
- Partager ses connaissances et compétences
- Contribuer à l'entretien de la cohésion d'équipe
- Encourager un climat de confiance et de respect mutuel
- Soutenir les membres de l'équipe dans la réalisation de leurs missions respectives
- Faciliter la communication et la coopération au sein de l'équipe

B2 Participer activement aux réunions d'équipe

Le-la moniteur-trice est présent-e aux réunions d'équipe. Il-elle partage ses observations, propose des solutions, exprime ses difficultés et construit avec les autres des solutions satisfaisantes pour l'ensemble de l'équipe.

Critères, indicateurs, compétences

- Exprimer ses idées, donner son avis, faire des propositions
- Participer à la répartition des rôles et des tâches
- Répartir le travail entre collègues de manière équilibrée et selon les forces, les affinités, les intérêts, l'expérience de chacun-e...
- Encourager le développement des compétences de chacun-e des membres de l'équipe



Grande de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



Domaine de compétences C – Assurer la sécurité des participant-e-s

Le-la moniteur-trice assure la sécurité physique, affective et émotionnelle des participant-e-s, des membres de son équipe ainsi que la sienne. Il-elle prévient et réagit en tout temps pour garantir un cadre sûr et propice au bon déroulement du séjour. Il-elle sait se référer aux fiches santé des participant-e-s en cas de besoin.

C1 Prioriser et entretenir le bien-être psychique et physique des participant-e-s

Le-la moniteur-trice veille continuellement à la sécurité physique, affective et émotionnelle de chaque participant-e et au contribue au développement de leur confiance en soi.

Critères, indicateurs, compétences

- Écouter et observer les participant-es
- Identifier les forces et vulnérabilités des participant-es
- Respecter et considérer les individus (émotions, ressentis, besoins, etc.)
- Prendre connaissance et inclure le projet d'accueil individuel (PAI)
- Se référer à la fiche santé des participant-es
- Connaître les besoins de l'enfant et de l'adolescent-e (quantité de sommeil, degré d'autonomie, etc.)
- Garantir un espace sécurisé d'écoute, d'expression et de confidences

C2 Consulter, se référer aux informations de santé et PAI

Le-la moniteur-trice consulte régulièrement le PAI afin de garantir un accompagnement adapté à chaque participant-e.

Critères, indicateurs, compétences

- Avoir à portée de main, en tout temps, le PAI de chaque participant-e
- Comprendre et appliquer les consignes du PAI
- Le-la moniteur-trice traite les informations de santé des participant-es de manière confidentielle

C3 Appliquer les notions de sécurité de base

Le-la moniteur-trice est responsable de la sécurité globale de tou-tes durant les activités.

Critères, indicateurs, compétences

- Évaluer/Anticiper les risques des activités
- Veiller à la sécurité du groupe et de chaque participant-e
- Connaître et appliquer les protocoles de sécurité (premiers secours, protocoles internes, etc.)
- Prévoir et appliquer les consignes de sécurité de base (crème solaire, hydratation, alimentation, sommeil, ...)
- Garder à l'esprit les risques d'accidents courants et spécifiques à une activité
- Emporter systématiquement la pharmacie / trousse de secours
- Avoir à portée de main les fiches de santé des participant-es et moniteur-trices



Groupe de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



C4 Appliquer les procédures de gestion d'urgence de l'organisme

En cas d'urgence, le-la moniteur-trice applique les procédures établies avec calme et lucidité.

Critères, indicateurs, compétences

- Identifier une situation d'urgence
- Prodiguer les premiers secours
- Sécuriser l'environnement immédiat si nécessaire
- Appliquer les directives de sa-sa responsable et de l'organisme relatives aux situations d'urgence
- Connaître et avoir avec soi les numéros d'urgence et coopérer avec les services d'urgence
- Transmettre des informations de manière précise et exhaustive

Domaine de compétences D – Organiser, planifier, analyser, restituer un séjour

Le-la moniteur-trice dispose d'une organisation lui permettant d'effectuer toutes les tâches qui lui incombent avec soin, dans le respect des directives l'organisme, des règles de sécurité et d'hygiène.

D1 Contribuer à l'élaboration du projet pédagogique

Le-la moniteur-trice contribue à l'élaboration et l'organisation du séjour. Il-elle définit avec ses collègues la ligne du séjour, tant entre eux-elles qu'avec les participant-es et les partenaires.

Critères, indicateurs, compétences

- Planifier un déroulé de journée en prenant en considération les valeurs de l'organisme, des enjeux du projet pédagogique, des ressources de l'équipe encadrante et des participant-es
- Prendre en compte le contexte et le cadre du séjour (lieu, budget, météo, thématique, âge)
- Imaginer des activités en respectant la thématique du séjour, sa durée, etc.
- Participer à la définition de la ligne éducative du séjour avec l'équipe
- Intégrer les besoins des participant-es dans la réflexion
- Adapter les plans en fonction du format du séjour (durée, type d'activité, etc.)

D2 Gérer/garantir un cadre sécurisant et bienveillant

Le-la moniteur-trice est garant-e du cadre établi par l'équipe encadrante et celui convenu d'un commun accord avec les participant-es, par exemple sous forme de charte. Ce cadre détermine les règles de fonctionnement du groupe et du séjour.

Le-la moniteur-trice est exemplaire peut adapter le cadre avec l'équipe.

Critères, indicateurs, compétences

- Connaître le cadre ou définir le cadre (temps, règles, attentes)
- Respecter le cadre et faire respecter le cadre
- Déléguer des responsabilités et des tâches aux participant-es
- Faire preuve d'autorité en cas de besoin
- Coconstruire une charte avec les participant-es
- Adapter le contenu de la charte selon l'évolution de la situation
- Sensibiliser les participant-es aux règles de sécurité



Groupe de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



D3 Prévoir, entretenir et restituer le matériel, le véhicule et l'infrastructure

Le-la moniteur-trice prépare, teste, manipule avec soin et restitue le matériel, le véhicule et l'infrastructure nécessaires au séjour. Il-elle sait identifier les besoins et les dangers liés à leur usage.

Critères, indicateurs, compétences

- Adapter la logistique en fonction du séjour (quantité, type de matériel, etc.)
- Conditionner et protéger le matériel en fonction de sa robustesse
- Tester le matériel avant son utilisation
- Contrôler l'état du matériel avant, pendant et après son utilisation
- Utiliser le matériel, le véhicule et l'infrastructure avec soin
- Visiter les infrastructures avant leur utilisation
- Réaliser des états de lieu d'entrée et de sortie
- Identifier et évaluer les risques d'accidents
- Nettoyer les lieux et le matériel utilisé

D4 Contribuer à l'organisation des courses et des repas

Le-la moniteur-trice applique ses connaissances en nutrition pour prévoir, élaborer et réaliser des repas et collations.

Critères, indicateurs, compétences

- Connaître et appliquer les principes de nutrition pour garantir une alimentation saine et équilibrée
- Réaliser les courses de manière écoresponsable / écologique (produits de saison, produits locaux, etc.)
- Respecter le budget alloué aux courses
- Élaborer des menus et les adapter en fonction du cadre du séjour (météo...)
- Proposer des menus adaptés aux régimes alimentaires particuliers (intolérances, allergies, choix...)



Groupes de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



D5 Gérer et coordonner la vie quotidienne

Le-la moniteur-trice encadre tous les moments de la vie quotidienne des participant-e-s, en veillant au respect de leurs besoins d'hygiène, d'intimité et de sommeil. Il-elle s'assure également que chacun-e participe aux tâches d'intendance.

Critères, indicateurs, compétences

- Observer et s'assurer que les participant-es appliquent les règles établies (hygiène, tâches domestiques, etc.)
- Impliquer l'ensemble des acteur-trices dans les tâches d'intendance (nettoyage, mise en place et rangement des tables, rangements, etc.)
- Garantir des espaces d'intimité pour les participant-es et pour l'équipe
- Permettre des temps et espaces de repos et de récupération
- Adapter les rythmes individuels pour respecter les besoins alimentaires, les temps de préparation et de réveil
- S'assurer que chacun mange et boive en suffisance
- Respecter les mesures d'hygiène alimentaire
- Préparer des repas simples en quantité suffisante

D6 Analyser le déroulement d'un séjour

Le-la moniteur-trice analyse le déroulement du séjour pour identifier les éléments positifs et les aspects à améliorer du séjour de manière claire et objective. Avec l'équipe, il-elle participe à la rédaction des rapports et documents de l'organisme.

Critères, indicateurs, compétences

- Évaluer objectivement les actions menées tout au long du séjour
- Identifier et documenter les éléments significatifs (positifs et négatifs)
- Faire des retours constructifs sur le public, le séjour, l'organisme
- Proposer des recommandations pour améliorer les futurs séjours

Domaine de compétences E – Établir, maintenir et mettre un terme à la relation

Le-la moniteur-trice est le lien entre tou-tes les acteur-trices d'un séjour. Il-elle est conscient-e de sa position, de ses comportements et de son langage. Il-elle crée et entretient une communication cohérente avec son rôle, la situation et les buts recherchés.

E1 Comprendre et considérer les enjeux d'une relation saine entre moniteur-trices et participant-es

Le-la moniteur-trice encadre le séjour dans lequel il-elle évolue avec les participant-es. Il-elle favorise le dialogue en montrant l'exemple. Il-elle est conscient-e de son statut et de la perception qu'ont les participant-es et utilise cette conscience pour garantir le bon déroulement du séjour, en adaptant sa posture (distante ou proximale).

Critères, indicateurs, compétences

- Connaître les notions de pouvoir formel et informel dans les relations
- Adopter un comportement adéquat en tenant compte des enjeux de pouvoir
- Comprendre les dynamiques de pouvoir dans les relations entre moniteur-trices et participant-es
- Surveiller et ajuster les comportements et attitudes en fonction des besoins du groupe
- Analyser régulièrement la qualité des relations et ajuster les comportements si nécessaire
- Détecter les rapports de dépendance entre moniteur-trices et participant-es
- Garantir une distance professionnelle appropriée dans les relations moniteur-trices et participant-es
- Établir des limites claires et les communiquer de manière appropriée
- Utiliser un langage adapté au public cible pour clarifier les attentes

E2 Identifier et respecter les besoins et limites de chacun-e

Le-la moniteur-trice reste actif-ve et bienveillant-e pour encourager l'expression des participant-es. Il-elle prend du recul et peut évaluer son propre degré de compétence ainsi que celui de ses collègues.

Critères, indicateurs, compétences

- Être attentif-ve aux besoins des participant-es et membres de l'équipe encadrante
- Faire preuve d'empathie
- Engager la discussion avec les participant-es
- Partager avec tact et sans jugement ses observations
- Vérifier les hypothèses formulées en demandant confirmation aux participant-es, sans affirmations ("j'ai l'impression que...")
- Reconnaître et exprimer ses propres limites ainsi que celles des autres
- Favoriser l'autoréflexion parmi les participant-es pour les aider à identifier et communiquer leurs propres limites
- Proposer des alternatives lorsque des besoins ou limites ne peuvent pas être respectés de manière traditionnelle

E3 Créer une relation de confiance avec les participant-es

Le-la moniteur-trice accompagne, guide et encadre les participant-es tout en se montrant exemplaire et disponible.

Critères, indicateurs, compétences

- Établir une relation professionnelle avec les participant-es
- Stimuler et favoriser l'expression des participant-es en leur posant des questions et en sollicitant leur avis
- Garantir un espace sécurisé d'écoute, d'expression et de confidences
- Créer un climat de respect et de confiance mutuelle avec les participant-es et les moniteur-trices
- Montrer de la cohérence entre les paroles et les actions pour renforcer la confiance

E4 Adapter son attitude éducative envers les participant-es

Le-la moniteur-trice est conscient-e de ses actes et attitudes (non-directivité, négociation, laisser-aller, directivité, manipulation) et emploie plusieurs formes de communication pour maintenir des relations saines et équitables.

Critères, indicateurs, compétences

- Connaître les différentes attitudes éducatives et les appliquer consciemment
- Garder son sang-froid en toutes circonstances
- Suivre une ligne comportementale cohérente avec l'organisme, sa fonction et sa personnalité

E5 Accompagner les relations entre participant-es

Le-la moniteur-trice est attentif-ve aux interactions entre les participant-es et l'équipe et contribue activement aux échanges pour assurer que chacun-e trouve sa place.

Critères, indicateurs, compétences

- Renforcer l'inclusion et prévenir l'isolement
- Favoriser les échanges et la création de lien
- Créer des espaces pour apprendre à se connaître
- Mettre en place des activités de présentation et d'au revoir
- Favoriser le dialogue entre les participant-es et avec l'équipe
- Observer les interactions et prévenir les comportements négatifs des participant-es
- Évaluer la satisfaction des participant-es concernant le séjour, l'activité, les camarades et/ou l'équipe encadrante (à l'aide des outils agora, bilan)
- Se rendre disponible pour toute sollicitation individuelle et l'exprimer clairement
- Considérer la dynamique de groupe (entraide, cohésion)
- Encourager le respect des différences et l'inclusion dans les activités de groupe
- S'assurer que tous les participants se sentent bien dans le groupe et dans le séjour



Groupes de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



E6 Gérer les relations avec les parents ou les responsables légaux

Le-la moniteur-trice fait le lien entre les parents, les responsables légaux, l'organisme et les participant-es. Il-elle favorise l'échange, communique efficacement et rassure toutes les personnes concernées par le séjour.

Critères, indicateurs, compétences

- Engager la conversation pour encourager les parents ou responsables légaux à s'exprimer
- Anticiper les questions courantes des parents et préparer des réponses ou supports d'information
- Répondre aux questions avec clarté et transparence
- Rappeler les règles que les participant-es devront respecter
- Écouter et percevoir les demandes et les appréhensions
- Questionner pour comprendre la situation de chaque participant-e
- Faire des retours sur les participant-es en fin de journée ou en fin de séjour
- Collaborer avec les parents/responsables légaux concernés en cas de problème durant le séjour

E7 Identifier les problématiques et agir de manière appropriée

Le-la moniteur-trice est attentif à son groupe, prévient les difficultés potentielles et agit conformément aux attentes de l'organisme, des responsables, des participant-es et du cadre établi.

Critères, indicateurs, compétences

- Observer attentivement les interactions pour détecter les signes précurseurs de conflits ou et identifier les tensions
- Collaborer avec les autres moniteur-trices pour une analyse collective
- Évaluer la gravité de la tension ou du conflit et agir en fonction (référer ou réagir)
- Appliquer les outils de résolution de conflit définis par le-la responsable ou l'organisme
- Communiquer ses observations au-à la responsable
- Appliquer les procédures à suivre dans les situations conflictuelles

E8 Mettre un terme à la relation

Le-la moniteur-trice entretient des relations saines avec les participant-es et sait y mettre fin avec professionnalisme et rigueur à la fin du séjour.

Critères, indicateurs, compétences

- Anticiper la fin du séjour en utilisant divers outils et méthodes appropriées
- Accompagner les participant-es dans les transitions post-séjour et projections comme le retour à la maison
- Organiser des sessions de clôture permettant aux participant-es d'exprimer leurs ressentis sur le séjour

Domaine de compétences F – Concevoir, préparer, animer des activités

Le-la moniteur-trice est capable de concevoir et de réaliser tout type d'activités (divertissements, jeux, sorties, ateliers, intendance) en accord avec le projet pédagogique et les valeurs de l'organisme tout en les adaptant au public concerné. Il-elle mobilise, motive le groupe et s'adapte en permanence à la situation et aux différentes situations et aux participant-e-s.

F1 Planifier une activité adaptée aux besoins et objectifs du groupe

Le-la moniteur-trice tient compte des enjeux de l'activité planifiée. Il-elle considère plusieurs paramètres tels que la composition du groupe, le moment opportun, le lieu adéquat, les ressources nécessaires et l'impact potentiel de l'activité.

Critères, indicateurs, compétences

- Élaborer un planning cohérent et flexible
- Élaborer un budget et/ou veiller à le respecter
- Choisir une activité adaptée au cadre du séjour (âge, météo, thématique...)
- Déterminer le meilleur moment de journée pour réaliser l'activité
- Prévoir des alternatives en fonction des imprévus (météo, lieux, etc....)
- Identifier les besoins en encadrement de l'activité (nombre de moniteur-trices, compétences requises)
- Identifier les ressources logistiques nécessaires au bon déroulement de l'activité (moyens de déplacement, matériel, etc....)
- Calculer et gérer les quantités nécessaires (commandes, achats, à prendre avec soi) selon le nombre de participant-es à une activité
- Prendre en compte la nature de l'activité et la tranche d'âge des participant-es
- Identifier un espace adapté à l'activité (surface nécessaire, accessibilité)
- Prévoir le temps nécessaire en fonction des caractéristiques du groupe (âge, niveau d'énergie, ressources à disposition, etc.)
- Contacter les prestataires externes si nécessaire
- Favoriser les activités qui respectent les valeurs associatives et proposent des découvertes enrichissantes aux participants
- Planifier des activités aux techniques d'animation variées

F2 S'assurer que l'activité fonctionne

Avant l'animation de l'activité, le-la moniteur-trice la teste avec des pairs afin d'évaluer le temps à consacrer, le degré d'intérêt probable, les risques encourus et les résultats attendus.

Critères, indicateurs, compétences

- Tester l'activité avec des pairs pour identifier les éventuelles améliorations
- Recueillir les retours des pairs après le test de l'activité
- Ajuster l'activité en fonction des retours d'expériences obtenus lors du test
- Tester les consignes et les adapter au besoin
- Vérifier que les objectifs pédagogiques de l'activité sont atteints

F3 Préparer le lieu d'activité, le matériel

Le-la moniteur-trice s'assure de disposer de tout le matériel nécessaire pour l'animation de l'activité. Il-elle rassemble et transporte le matériel et fait participer les membres de son groupe à son installation.

Critères, indicateurs, compétences

- Choisir le lieu en fonction des modalités de l'activité (espace, voisinage, nuisances possibles) et des caractéristiques du groupe (nombre de participant-e-s, âge, etc.)
- Choisir et commander le matériel nécessaire (remplir un bon de commande)
- Acheter le matériel non disponible
- Vérifier la disponibilité et la fonctionnalité des infrastructures et du matériel
- Vérifier la sécurité du lieu avant l'arrivée des participant-es
- Mettre en place des zones spécifiques pour l'activité (espace de jeu, zone de sécurité, point de rassemblement, etc.)
- Se coordonner avec l'équipe pour optimiser la préparation et l'installation

F4 Tenir compte de la dynamique de groupe

Le-la moniteur-trice utilise des techniques pour favoriser une bonne dynamique de groupe et ajuste son approche en fonction de ses observations. Il-elle identifie les effets de l'activité sur la vie du groupe.

Critères, indicateurs, compétences

- Tenir compte de la fatigue du groupe
- Considérer la capacité d'attention du groupe
- Considérer le degré de participation du groupe
- Créer et entretenir une dynamique de groupe à l'aide de divers moyens (jeux, discussions, activités en petits groupes, etc.)
- Identifier et remédier aux facteurs d'une mauvaise dynamique de groupe
- Déterminer les buts, les enjeux et les risques d'une activité
- Choisir la nature de l'activité en fonction de différents critères (dynamique de groupe, moment du séjour, etc.)

F5 Adapter son activité

Le-la moniteur-trice adapte son activité en fonction de l'engagement des participant-es ainsi que des circonstances extérieures qui ne permettent pas de la mener comme prévu.

Critères, indicateurs, compétences

- Observer et ajuster l'activité en fonction des caractéristiques du groupe (nombre de participant-es, âge, situations individuelles particulières) et des conditions (lieu, météo, surface, environnement)
- Observer et adapter l'activité selon les besoins du groupe dans le moment présent (fatigue, timing, capacité de concentration, etc.)
- Faire preuve de flexibilité et réagir rapidement tout en respectant le cadre établi
- Prendre en compte les retours récurrents et particuliers des participant-es
- Proposer des solutions adaptées en cas de signes de fatigue ou de désintérêt ou des changements des conditions (pauses, techniques de motivation, jeux, déplacement, etc.)

F6 Encadrer l'activité

Le-la moniteur-trice encourage la participation en favorisant les échanges, le dialogue et l'expression des souhaits, des besoins ou des limites des participant-es.

Critères, indicateurs, compétences

- Utiliser différentes stratégies pour encourager la participation de tou-tes (formation d'équipes, désignation de rôles, etc.)
- Encourager activement la participation de tout-es (participant-es et moniteurs-trices)
- Faire partie du groupe tout en assumant sa posture d'encadrant-e
- Observer et adapter les dynamiques de participation pour éviter l'exclusion ou l'inhibition de certain-es participant-es
- Valoriser les contributions de chacune pour renforcer l'estime de soi et l'engagement
- Trouver des rôles alternatifs pour les participant-e-s qui ne pourraient/voudraient pas participer à l'activité directement
- Rester disponible pour répondre aux besoins des participant-es
- Encourager chacun-e à exprimer son avis
- Adapter le rythme de l'activité pour permettre à chacun-e de participer à son niveau si nécessaire



Grande de Liaison genevois
des Associations de Jeunesse



F7 Terminer l'activité

Le-la moniteur-trice prépare les participant-e-s à la fin d'une activité et prévoit du temps pour le rangement du matériel. Il-elle prend soin du matériel utilisé et le range avec application afin de le restituer en bon état.

Critères, indicateurs, compétences

- Communiquer clairement la fin de l'activité aux participant-es
- Ranger le matériel et impliquer les participant-es
- Vérifier que tout le matériel est en bon état et le stocker convenablement
- Éviter le gaspillage (récupérer ce qui peut encore servir)
- Assurer une transition en indiquant la suite du programme
- Remercier les participant-es pour leur engagement et leur participation